

Comparaison des résultats réglementaires réels et des revenus requis autorisés pour l'année 2018

Table des matières

1	Résultats réglementaires du Transporteur pour l'année 2018	5
2	Explication des principaux écarts	8
2.1	Coût des capitaux empruntés	8
2.2	Charges nettes d'exploitation	8
2.2.1	Activités de base	8
2.2.2	Budgets spécifiques	10
2.3	Amortissement	11
2.4	Compte d'écarts – Rendement à remettre à la clientèle	11
3	État d'avancement des coûts de maintenance directs	11
	Annexe 1 – Impacts financiers de l'ajustement organisationnel de 2017 (M\$)	13

Liste des tableaux

Tableau 1	Comparaison sommaire des résultats réglementaires réels aux revenus requis 2018 (M\$)	6
Tableau 2	Comparaison détaillée des résultats réglementaires réels aux revenus requis 2018 (M\$)	7
Tableau 3	Charges nettes d'exploitation par composantes 2018 (M\$)	8
Tableau 4	Évolution des coûts de maintenance directs	12

1 Résultats réglementaires du Transporteur pour l'année 2018

1 Les tableaux 1 et 2 présentent une comparaison entre les résultats réglementaires réels de
2 l'année 2018 et les revenus requis autorisés selon la décision D-2018-035.

3 Afin de rendre comparables les résultats réglementaires réels aux revenus requis autorisés
4 pour 2018, le Transporteur a redressé les composantes des charges nettes d'exploitation
5 (« CNE ») autorisées de façon à y refléter l'impact de l'ajustement organisationnel apporté à
6 l'automne 2017. Cet ajustement consiste en un transfert des activités et des ressources de
7 l'unité responsable des activités liées à l'environnement chez le Transporteur vers la
8 direction Environnement, rattachée à l'ancienne vice-présidence exécutive Affaires
9 corporatives et secrétariat général d'Hydro-Québec (redésignée vice-présidence exécutive
10 Affaires corporatives et gouvernance) regroupant toutes les ressources en environnement
11 de l'entreprise.

12 Il en résulte un transfert de 28 ÉTC. Le Transporteur présente les données financières
13 détaillées de cet ajustement organisationnel à l'annexe 1.

Tableau 1
Comparaison sommaire des résultats réglementaires réels
aux revenus requis 2018 (M\$)

	D-2018-035	Ajustements organisationnels	D-2018-035 reclassée	Réel	Réel vs D-2018-035 reclassée
RENDEMENT SUR LA BASE DE TARIFICATION	1 444,7		1 444,7	1 459,3	14,6
Base de tarification	20 646,8		20 646,8	20 385,4	(261,4)
Coût moyen pondéré du capital	6,997%		6,997%	7,158%	0,161%
DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE	1 895,8		1 895,8	1 881,3	(14,5)
Charges nettes d'exploitation	855,1		855,1	890,3	35,2
Charges brutes directes	659,4	(5,3)	654,1	664,1	4,7
Charges de services partagés	408,3	4,9	413,2	421,2	12,9
Coûts capitalisés	(168,4)	0,4	(168,0)	(160,0)	8,4
Facturation interne	(33,1)		(33,1)	(35,0)	(1,9)
Réduction non attribuée par rubrique (par. 421, D-2018-021)	(11,1)		(11,1)		11,1
Autres charges	1 153,9		1 153,9	1 101,7	(52,2)
Achats de services de transport	18,9		18,9	22,2	3,3
Achats d'électricité	15,7		15,7	15,7	
Amortissement	1 060,7		1 060,7	1 004,9	(55,8)
Taxes	105,4		105,4	105,1	(0,3)
Autres revenus de facturation interne	(46,8)		(46,8)	(46,2)	0,6
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(116,6)		(116,6)	(120,9)	(4,3)
Frais corporatifs	38,7		38,7	38,6	(0,1)
Comptes d'écarts	(51,4)		(51,4)	(38,3)	13,1
Coût de retraite	(17,4)		(17,4)	(18,0)	(0,6)
Pénalités liées aux services complémentaires	(0,1)		(0,1)	(0,1)	
Norme ASC 715	(33,9)		(33,9)	(33,9)	
Rendement à remettre à la clientèle (note 1)				13,7	13,7
Compte de frais reportés	25,4		25,4	25,4	
Disjoncteurs PK	25,4		25,4	25,4	
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	(0,6)		(0,6)	(0,9)	(0,3)
Facturation externe	(8,7)		(8,7)	(14,6)	(5,9)
REVENUS REQUIS	3 340,5		3 340,5	3 340,6	0,1

¹ HQT-2, Document 3.1.

Tableau 2
Comparaison détaillée des résultats réglementaires réels
aux revenus requis 2018 (M\$)

	D-2018-035	Ajustements organisationnels	D-2018-035 reclassée	Réel	Réel vs D-2018-035 reclassée
RENDEMENT SUR LA BASE DE TARIFICATION	1 444,7		1 444,7	1 459,3	14,6
Coût des capitaux empruntés	936,8		936,8	944,1	7,3
Coût des capitaux propres (après partage)	507,9		507,9	515,2	7,3
Coût des capitaux propres avant partage (note 1)	507,9		507,9	528,8	20,9
Partage de l'écart de rendement (note 2)				(13,7)	(13,7)
Base de tarification (moyenne 13 soldes mensuels)	20 646,8		20 646,8	20 385,4	(261,4)
Coût moyen pondéré du capital	6,997%		6,997%	7,158%	0,161%
Coût de la dette	6,482%		6,482%	6,616%	0,134%
Taux de rendement sur les capitaux propres (après partage)	8,200%		8,200%	8,424%	0,224%
Taux de rendement sur les capitaux propres (avant partage)	8,200%		8,200%	8,647%	0,447%
Partage de l'écart de rendement				-0,224%	-0,224%
DÉPENSES NÉCESSAIRES À LA PRESTATION DU SERVICE	1 895,8		1 895,8	1 881,3	(14,5)
Charges nettes d'exploitation	855,1		855,1	890,3	35,2
• Charges brutes directes	659,4	(5,3)	654,1	664,1	10,0
Masse salariale	491,3	(4,5)	486,8	494,0	7,2
Salaires de base	311,9	(3,1)	308,8	301,0	(7,8)
Temps supplémentaire	34,4		34,4	37,2	2,8
Primes et revenus divers	22,9	(0,1)	22,8	27,2	4,4
Régime de rémunération incitative selon la performance	2,2		2,2	3,1	0,9
Autres	20,7	(0,1)	20,6	24,1	3,5
Avantages sociaux	122,1	(1,3)	120,8	128,6	7,8
Coût de retraite	78,0	(0,9)	77,1	84,0	6,9
Autres avantages sociaux	44,1	(0,4)	43,7	44,6	0,9
Autres charges directes	168,1	(0,8)	167,3	170,1	2,8
Dépenses de personnel et indemnités	13,2	(0,1)	13,1	16,4	3,3
Services externes	66,5	(0,7)	65,8	60,8	(5,0)
Stock, achats de biens, ressources financières, locations et autres	88,4		88,4	92,9	4,5
• Charges de services partagés	408,3	4,9	413,2	421,2	8,0
Technologies de l'information et des communications	160,9	(0,5)	160,4	159,7	(0,7)
Centre de services partagés	103,0	(2,1)	100,9	99,3	(1,6)
Unités corporatives	81,0	7,5	88,5	89,1	0,6
Hydro-Québec Production	19,4		19,4	20,6	1,2
Hydro-Québec Distribution	12,2		12,2	13,8	1,6
Équipement	17,5		17,5	18,5	1,0
Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)	14,3		14,3	16,3	2,0
Coût de retraite non réparti par produits				1,9	1,9
• Coûts capitalisés	(168,4)	0,4	(168,0)	(160,0)	8,0
Prestations de travail	(162,4)	0,4	(162,0)	(153,9)	8,1
Gestion de matériel	(6,0)		(6,0)	(6,1)	(0,1)
• Facturation interne émise	(33,1)		(33,1)	(35,0)	(1,9)
Services de téléconduite	(17,6)		(17,6)	(17,6)	
Bureau de conformité	(0,2)		(0,2)	(0,2)	
Exploitation des installations	(1,6)		(1,6)	(1,6)	
Formation PNE	(0,5)		(0,5)	(0,5)	
Maintenance et services spécialisés	(7,8)		(7,8)	(9,4)	(1,6)
Refacturation d'espaces	(5,4)		(5,4)	(5,7)	(0,3)
• Réduction non attribuée par rubrique (par. 421, D-2018-021)	(11,1)		(11,1)		11,1
Autres charges	1 153,9		1 153,9	1 101,7	(52,2)
• Achats de services de transport	18,9		18,9	22,2	3,3
• Achats d'électricité	15,7		15,7	15,7	
• Amortissement	1 060,7		1 060,7	1 004,9	(55,8)
Immobilisations corporelles en exploitation	971,4		971,4	928,8	(42,6)
Actifs incorporels	32,9		32,9	29,8	(3,1)
Actifs réglementaires	3,7		3,7	3,5	(0,2)
Retraits d'actifs	62,3		62,3	54,7	(7,6)
Radiation de projets	10,0		10,0	7,6	(2,4)
Frais reportés	(19,6)		(19,6)	(19,5)	0,1
Taxes	105,4		105,4	105,1	(0,3)
Taxe sur les services publics	90,6		90,6	90,5	(0,1)
Taxes municipales et scolaires	14,8		14,8	14,6	(0,2)
• Autres revenus de facturation interne	(46,8)		(46,8)	(46,2)	0,6
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(116,6)		(116,6)	(120,9)	(4,3)
Frais corporatifs	38,7		38,7	38,6	(0,1)
Comptes d'écarts	(51,4)		(51,4)	(38,3)	13,1
Coût de retraite	(17,4)		(17,4)	(18,0)	(0,6)
Pénalités liées aux services complémentaires	(0,1)		(0,1)	(0,1)	
Norme ASC 715	(33,9)		(33,9)	(33,9)	
Rendement à remettre à la clientèle (note 2)				13,7	13,7
Compte de frais reportés	25,4		25,4	25,4	
Disjoncteurs PK	25,4		25,4	25,4	
Intérêts reliés au remboursement gouvernemental	(0,6)		(0,6)	(0,9)	(0,3)
Facturation externe	(8,7)		(8,7)	(14,6)	(5,9)
REVENUS REQUIS DU SERVICE DE TRANSPORT	3 340,5		3 340,5	3 340,6	0,1

¹ Pour les fins d'établissement du rendement à partager, le coût des capitaux propres autorisés est révisé à 501,4 M\$ selon la base de tarification réelle (20 385,4 M\$ X 30% X 8,20%). Ainsi, l'écart à partager est de 27,4 M\$, tel que présenté au tableau 1 de la pièce HQT-3, Document 3.1, correspondant à l'écart entre le coût des capitaux propres de l'année historique de 528,8 M\$ et le coût des capitaux propres autorisés révisés de 501,4 M\$.

² HQT-2, Document 3.1.

2 Explication des principaux écarts

2.1 Coût des capitaux empruntés

1 Un écart défavorable de 7,3 M\$ est constaté à ce titre pour l'année 2018. Cet écart
 2 s'explique par un écart défavorable lié au taux de la dette de 19,1 M\$ et un écart favorable
 3 lié au volume de la base de tarification de 11,8 M\$.

2.2 Charges nettes d'exploitation

4 Le tableau 3 présente les charges nettes d'exploitation du Transporteur par composante
 5 pour l'année 2018 ainsi que l'origine des écarts par rubriques des revenus requis.

Tableau 3
Charges nettes d'exploitation par composantes 2018 (M\$)

	Activités de base	Coût de retraite	Budgets spécifiques				Total
			Normes CIP	Automatisme RPTC et SCR	Maintenance conditionnelle prioritaire	Travaux d'inspection des MALT	
Charges nettes d'exploitation							
D-2018-035 reclassées ¹	732,6	90,0	4,6	14,4	8,0	5,5	855,1
Réel	770,3	99,2	1,8	10,6	6,7	1,7	890,3
Écarts	37,7	9,2	(2,8)	(3,8)	(1,3)	(3,8)	35,2
Origine des écarts							
Charges brutes directes	14,4	6,9	(0,8)	(3,7)	(1,3)	(5,5)	10,0
Masse salariale	5,1	6,9	0,1	(4,0)	(0,9)	-	7,2
Autres charges directes	9,3	-	(0,9)	0,3	(0,4)	(5,5)	2,8
Charges de services partagés	6,7	1,7	(0,2)	(1,9)	-	1,7	8,0
Coûts capitalisés	7,4	0,6	(1,8)	1,8	-	-	8,0
Facturation interne émise	(1,9)	-	-	-	-	-	(1,9)
Réduction non attribuée par rubrique²	11,1	-	-	-	-	-	11,1
Total	37,7	9,2	(2,8)	(3,8)	(1,3)	(3,8)	35,2

¹ Incluant les reclassements suite aux transferts des activités et des ressources présentés à la pièce HQT-2, Document 1.

² D-2018-021, paragraphe 421.

6 Un écart défavorable de 35,2 M\$ est constaté au niveau des charges nettes d'exploitation.
 7 En excluant l'impact défavorable du coût de retraite de 9,2 M\$ et l'impact favorable lié aux
 8 budgets spécifiques de 11,7 M\$, l'écart défavorable s'élève à 37,7 M\$ pour les activités de
 9 base.

2.2.1 Activités de base

10 L'écart défavorable de 37,7 M\$ lié aux activités de base s'explique principalement par les
 11 éléments suivants :

- 12 • Masse salariale (5,1 M\$ D) : Cet écart s'explique essentiellement par les éléments
 13 suivants :

- 1 o Temps supplémentaire (2,8 M\$ D). Bien que déjà anticipé à l'année de base¹, le
2 Transporteur a dû recourir à davantage de temps supplémentaire pour maintenir
3 la fiabilité de son réseau fortement sollicité, en maximisant ses travaux durant les
4 plages de retraits possibles ;
- 5 o Main d'œuvre en place (2,2 M\$ F). Comme mentionné au dossier R-4058-2018²,
6 le Transporteur a poursuivi le rehaussement de sa force de travail durant
7 l'année 2018. Les coûts associés à cette hausse ont cependant été moins
8 importants que prévus, et ce, principalement en raison de l'accroissement de la
9 proportion des employés temporaires sur l'ensemble des employés, du partage
10 des employés dans les divers groupes d'emploi combiné au facteur de
11 rajeunissement de la main d'œuvre ;
- 12 o Primes (3,6 M\$ D). La hausse des primes découlent des augmentations
13 accordées en vertu des conventions collectives de travail négociées en 2018.
- 14 • Autres charges directes (9,3 M\$ D) :
- 15 Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :
- 16 o Autres charges directes liées aux heures de maintenance (13,0 M\$ D) : Hausse
17 significative de la maintenance corrective à l'année 2018 créant un effet
18 perturbateur sur la planification et l'organisation des travaux ayant engendré des
19 interventions plus complexes et plus coûteuses. Ainsi, le coût des pièces et du
20 matériel est plus élevé en 2018 que ce qui avait été prévu ;
- 21 o Maîtrise de la végétation (1,0 M\$ D) : Les types de superficie à traiter en 2018 ont
22 exigé des méthodes d'interventions plus coûteuses ;
- 23 o Autres charges directes non liées aux heures de maintenance (4,8 M\$ F).
- 24 • Charges de services partagés (6,7 M\$ D)
- 25 Cet écart découle essentiellement des éléments suivants :
- 26 o Coûts plus élevés pour le développement de projets liés aux technologies de
27 l'information et des communications (1,7 M\$ D) ;
- 28 o Hausse des besoins du Transporteur au niveau des produits et services de
29 l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, comme annoncé au dossier R-4058-2018³
30 (3,8 M\$ D).

¹ R-4058-2018, HQT-6, Document 3, page 11.

² R-4058-2018, HQT-6, Document 3, page 8.

³ HQT-6, Document 5, page 5.

1 • Coûts capitalisés (7,4 M\$ D)

2 Cet écart est principalement attribuable à :

- 3 ○ Hausse des coûts liés à la maintenance corrective ;
4 ○ Baisse du nombre d'heures de projets initialement prévu, comme annoncé au
5 dossier R-4058-2018⁴.

6 • Facturation interne émise (1,9 M\$ F)

7 Cet écart est attribuable à divers mandats non prévus réalisés par le Transporteur
8 pour le Centre de services partagés et le Distributeur.

9 • Réduction non attribuée par rubrique

10 Un écart défavorable de 11,1 M\$ est constaté à la rubrique réduction demandée par
11 la Régie non-attribuée.

2.2.2 Budgets spécifiques

12 L'écart favorable de 11,7 M\$ lié aux budgets spécifiques s'explique principalement par les
13 éléments suivants :

- 14 • Normes CIP (2,8 M\$ F) : Les coûts moindres que prévus associés à l'implantation, à
15 l'application et au maintien de la conformité aux normes CIP de la NERC
16 s'expliquent par une optimisation des activités, une cadence plus lente que prévue
17 dans les travaux à réaliser et à des imputations aux investissements plutôt qu'aux
18 charges.
- 19 • Automatisation RPTC et SCR (3,8 M\$ F) : Coûts moins élevés que prévu concernant
20 les travaux d'analyse préliminaire, dont principalement l'impact d'ÉTC inférieurs à la
21 prévision, comme précisé à la page 3 de la pièce HQT-6, Document 1.
- 22 • Maintenance conditionnelle prioritaire (1,3 M\$ F) : Coûts moins élevés que prévu.
- 23 • Travaux d'inspection des MALT (3,8 M\$ F) : Coûts des travaux effectués moins
24 élevés que prévu principalement en raison de la stratégie retenue dans le cadre des
25 appels d'offres combinée au séquençage des travaux réalisés.

⁴ HQT-6, Document 3, page 18.

2.3 Amortissement

1 Un écart favorable de 55,8 M\$ est constaté au niveau de l'amortissement pour l'année
2 2018. Cet écart s'explique principalement par le décalage de mises en service de projets
3 ainsi que par les retraits d'actifs.

2.4 Compte d'écarts – Rendement à remettre à la clientèle

4 Conformément à la décision D-2014-034⁵, un montant de 13,7 M\$⁶ correspondant à la
5 quote-part de l'écart de rendement à remettre la clientèle pour l'année 2018 a été
6 comptabilisé au compte d'écarts relatif au rendement à remettre à la clientèle et sera
7 intégré, avec les intérêts y afférents, dans les revenus requis 2020 du Transporteur.

3 État d'avancement des coûts de maintenance directs

8 Le tableau 4 présente l'information de gestion liée aux coûts de maintenance directs. Pour
9 l'année 2018, les coûts sont de l'ordre de 373 M\$, soit de 27 M\$ supérieurs au montant
10 présenté au dossier tarifaire 2018.

⁵ D-2014-034, paragraphes 359, 367 et 370.

⁶ HQT-2, Document 3.1.

Tableau 4
Évolution des coûts de maintenance directs

Composantes (M\$)	Année témoin R-4012-2017	Réel 2018	Écart Réel 2018 vs témoin
Contribution directe de main d'œuvre¹	214	225	11
Autres charges directes	93	107	14
Autres charges directes liées aux heures	73	86	13
<i>Dépenses de personnel</i>	2	8	6
<i>Services externes</i>	17	15	(2)
<i>Stock, achat de biens, ressources financières, locations de biens et autres</i>	54	63	9
Autres charges directes non liées aux heures	20	21	1
<i>Services externes (maîtrise de la végétation)</i>	20	21	1
Facturation interne	26	26	0
Imputations spécifiques	13	15	2
Total des coûts de maintenance	346	373	27
Heures de maintenance	1 633 120	1 729 916	96 796
Taux horaire moyen (\$/heure)			
Contribution directe de main d'oeuvre ¹	131	130	
Autres charges directes liées aux heures	57	63	

¹ Excluant le coût de retraite

Annexe 1 – Impacts financiers de l’ajustement organisationnel de 2017 (M\$)

	Environnement ¹
Charges nettes d'exploitation	
• Charges brutes directes	(5,3)
Masse salariale	(4,5)
Salaires de base	(3,1)
Temps supplémentaire	
Primes et revenus divers	(0,1)
Régime de gestion de la performance	
Autres	(0,1)
Avantages sociaux	(1,3)
Coût de retraite	(0,9)
Autres avantages sociaux	(0,4)
Autres charges directes	(0,8)
Dépenses de personnel et indemnités	(0,1)
Services externes	(0,7)
Stock, achats de biens, ressources financières, locations et autres	
• Charges de services partagés	4,9
Technologies de l'information et des communications	(0,5)
Centre de services partagés	(2,1)
Unités corporatives	7,5
• Coûts capitalisés	0,4
Prestations de travail	0,4
• Facturation interne émise	
ÉTC	(28)

¹. Transfert des activités et des ressources de l'unité responsable des activités liées à l'environnement chez le Transporteur vers la nouvelle direction-Environnement de la vice-présidence Affaires corporatives et gouvernance.